

Voix plurielles

Revue de l'Association des professeur.e.s de français des universités et collèges canadiens (APFUCC)



L'exil : formes et enjeux chez Agrippa d'Aubigné

Sangoul Ndong

Volume 19, Number 3, 2022

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1096416ar>

DOI: <https://doi.org/10.26522/vp.v19i2.4146>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des professeur.e.s de français des universités et collèges canadiens (APFUCC)

ISSN

1925-0614 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Ndong, S. (2022). L'exil : formes et enjeux chez Agrippa d'Aubigné. *Voix plurielles*, 19(3), 606–617. <https://doi.org/10.26522/vp.v19i2.4146>

Article abstract

Les tragiques d'Agrippa d'Aubigné portent les traces de l'exode des réformés au seizième siècle. L'exil n'y est pas un bannissement punitif, mais la quête délibérée d'un territoire où la dépravation et l'inquisition n'existent pas. Ce terroir et les voies qui y conduisent sont variées, leurs implications aussi.

© Sangoul Ndong, 2022



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

L'exil : formes et enjeux chez Agrippa d'Aubigné

Sangoul NDONG, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal

Résumé

Les tragiques d'Agrippa d'Aubigné portent les traces de l'exode des réformés au seizième siècle. L'exil n'y est pas un bannissement punitif, mais la quête délibérée d'un territoire où la dépravation et l'inquisition n'existent pas. Ce terroir et les voies qui y conduisent sont variées, leurs implications aussi.

Mots-clés

Absolu ; Désert ; Exil ; Martyre ; Aubigné, Agrippa d'

Il existe dans la *narratio* des *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné plusieurs intransigeances qui excluent la sédentarité des figures de la vertu et de la foi. Du fait des dépravations dont les unes sont témoins et des persécutions dont les autres sont victimes, ces figures se déplacent dans des territoires qui leur offrent la chance de sauver leurs âmes de la damnation. Leurs élans migratoires relèvent de l'intransigeance morale et du dévouement confessionnel. Ils ramènent, chez Aubigné, le changement de lieux à un retranchement synonyme d'exil. La présence de cette thématique dans *Les tragiques* n'est pas fortuite. Cette œuvre poétique établit plusieurs analogies entre les misères du peuple d'Israël et les persécutions vécues par les protestants au seizième siècle. Elle porte à sa manière les traces de l'exode de bons nombres de réformés contraints, avant la conjuration d'Amboise (mars 1560) et dans les années qui la suivirent, d'abandonner tout derrière eux en France pour s'installer dans les royaumes voisins, à Genève en particulier. L'exil s'inscrit, chez Aubigné, dans la quête d'un territoire où la dépravation, la persécution et l'inquisition n'existent pas. Il évoque l'idée d'errance à une époque où la France ne tolère pas la pratique d'une religion autre que celle héritée de ses traditions et pratiquée par ses rois.

De quelle(s) manière(s) Aubigné a-t-il exploré les chemins qui mènent ses coreligionnaires protestants à l'exil pendant les guerres de religion ? Dans quels types de territoires nouveaux les proscrits entrent-ils dans *Les tragiques* ? Est-il possible de penser l'exil dans cette œuvre poétique comme étant la condition de la liberté pour

l'homme persécuté ? Dans ce poème, quels sentiments sont éprouvés par les proscrits dans les terres d'exil et quelle valeur à leur vie nouvelle ? C'est autour de ces questions que je construis mon analyse sur les élans migratoires et les retranchements qui traversent *Les tragiques*. Cette étude a pour objectif de définir les aspects de l'exil chez Aubigné. Elle s'articule autour des axes suivants : les formes d'expulsion d'abord ; les espaces de réclusion ensuite ; les enjeux de l'exil enfin.

Exil horizontal et exil ascensionnel

Dans les trois premiers livres des *Tragiques*, Aubigné circule à travers l'étendue géographique de la France des guerres de religion. Dans *Misères*, il montre les horreurs qu'il a vues sur les champs de massacre. Dans *Princes* et *La chambre dorée*, il pénètre au fond du Louvre et montre les vices de ses occupants : Catherine de Médicis, Charles IX, Henri III et leurs alliés. Ces trois premiers livres des *Tragiques* montrent que la règle est la même à travers toute la France. Dans les campagnes du royaume, à la cour comme au Parlement de Paris, partout c'est la cruauté et la prévarication. Les Valois, d'après ce que le poète en dit, ont mis les Français en péril de guerre pour des causes injustes. Et tout doit garantir dans la durée la force cruelle de leur tyrannie dont les ordres sont exécutés à la lettre par les reîtres. Cette situation cauchemardesque pousse les « bons fils » (Dubois 31) du royaume, les réformés selon Aubigné, à partir ailleurs pour refuser l'immolation de la vertu et de l'Alliance biblique sous leurs yeux.

Dans la préface et dans le seuil de *Princes*, c'est Aubigné d'abord qui choisit de s'isoler loin du Louvre qu'il présente comme une maison royale moralement malade. Pour avoir séjourné dans la cour des rois de France, ce poète a vu monter jusqu'aux honneurs ces « mignons vieilliss » (II, 1313) dont la perfidie est inadmissible à ses yeux. De fait, désacralisant la vertu et la *disciplina*¹, les courtisans déchaînent leurs ambitions surnoises en affectant une valeur prévaricatrice à la langue. Ajouté aux superstitions choquantes de la Reine Catherine (I, 921-934), aux plaisirs coupables de Charles IX, le Roi qui s'abandonne aux actes de sang (II, 763-766), aux mœurs efféminées d'Henri III, l'autre Roi accusé d'insouciance et de ne pas s'accoupler avec le sexe opposé (II, 773-776), ainsi qu'aux grossesses abrégées au sein de la cour royale dans l'indifférence totale (II, 1023-1026), ce contraste entre les conduites du

personnel de la cour et leurs fonctions scandalise Aubigné contraint, au nom de la Vérité et de la Vertu malmenées sous ses regards, de se retirer au désert.

Pour les mêmes raisons que le poète, un gentilhomme campagnard n'hésite pas à quitter, lui aussi, la cité des vices. Fraîchement venu au palais des Valois, cet étranger découvre sa magnificence et pense être arrivé à « la foire aux vertus » (II, 1122). Il n'hésite pas à participer aux activités des assemblées qui lui semblent les plus intellectuelles et les plus sages. Or, il ne trouve dans ces assemblées de gens bien parés qu'« ignorants envieux » (II, 1129). À l'image de Joachim du Bellay désenchanté à la cour romaine, il est au regret de voir sa visite du Louvre devenir un séjour de découvertes aussi décevantes les unes que les autres, puis il décide d'abandonner tout aux Valois et à leurs clients. Il n'est pas question pour lui de s'habituer au Louvre et de « renier son salut quand il y va du gain » (II, 1274).

Pour vivre en quiétude, le gentilhomme s'expulse, à la suite d'Aubigné, de la société corrompue des vicieux. L'exil correspond, dans cette dynamique, à un isolement géographique volontaire. Le poète et le gentilhomme réalisent chacun une retraite physique. Leurs départs de la cour naissent du besoin d'une vie plus harmonieuse. Chacun d'entre eux devient un nomade moral à la recherche d'un milieu situé hors des frontières de la luxure. L'exil les mène tous deux vers l'extérieur du Louvre, c'est-à-dire en dehors de la société (White 8) ou de l'univers mondain. L'autre dehors où l'exilé va rechercher une vie plus harmonieuse est, dans *Les tragiques*, l'espace imaginaire.

De fait, le constat des vices mis à part, l'épreuve de la persécution peut engendrer des réflexes de résistance active ou, du moins, des supplications pour inspirer la pitié et le pardon. Au contraire, dans les livres IV et V des *Tragiques* (*Les feux* et *Les fers*), un grand nombre de figures réformées abandonnent leurs corps à leurs bourreaux et optent pour le retranchement intérieur. Il n'y a rien de terrestre dans les conduites ultimes de ces réformés condamnés aux supplices. L'éloignement qu'ils choisissent, consiste à mépriser la vie et le corps puis à placer leurs âmes en autre lieu. Leur exil est vertical. Il repose sur l'ascèse spirituelle. Anne du Bourg la réalise à travers un « élan ascensionnel » (Debailly 616) qui consiste à tourner le dos à la terre.

Accusé d'hérésie et enfermé à la Bastille sur décision d'Henri II depuis avril

1559, ce magistrat parisien aurait pu sauver sa vie à la mort de ce roi en juillet de la même année (Bersier). Mais dans les interrogatoires qui ont rythmé les persécutions précédant la conjuration d'Amboise, « il ne falloit qu'il fust si lasche et desloyal, que de faire chose aucune pour racheter sa vie et la bonne grace des hommes, au deshonneur d'icelui nostre Seigneur, et au peril de son ame » (Crespin 689). Après l'exposé de sa foi, Du Bourg se transforma en juge de ses juges. Il pria Dieu de pardonner à ses persécuteurs, se réjouit de sa sentence, puis son attitude resta égale jusqu'au 21 décembre 1559, jour de son exécution où montrant toujours un visage assuré, il « se devestit soy mesme / La robbe » (*Tragiques*, IV, 590-591) sur le lieu du supplice. Pour Du Bourg, au moment de brûler sur le bûcher, ce serait faire trop d'honneur à ses bourreaux, mais surtout trahir ses convictions, que de rechercher la protection par les mains ou de pleurer pour inspirer pitié. Les habillements qu'il enlève, alors que son corps, enveloppe charnelle de son âme, se prépare à rôtir dans les braises, induisent que plus ses juges resteront éloignés de l'Alliance biblique, plus son élan ascensionnel sera radical. Du Bourg est convaincu que les élus de Dieu n'ont pas leur place sur la terre corrompue. Vivre n'est pas sa préoccupation. Insensible aux blessures du corps, il refuse de fléchir devant la violence du supplice, envisage la mort comme une transition vers la vraie vie puis s'abandonne à un véritable exil vertical. Son inflexibilité est de l'ordre du dévouement confessionnel qui lui fait proclamer dans un ultime sermon et avec une sérénité surprenante chez un condamné à la mort : « Messieurs, nul ne pourra nous separer de Christ, quelques laqs qu'on nous tende et quelque mal que nos corps endurent. Nous savons que nous sommes des long temps destinez à la boucherie, comme brebis d'occision. Donc qu'on nous tue, qu'on nous brise : pour cela les morts ne laisseront de vivre, et nous ressusciterons ensemble » (Crespin 702).

Tout est don de soi à Dieu chez Du Bourg. C'est là le ressort de son élévation spirituelle. Sa constance jamais affectée par « l'espouvantable gehenne » (*Tragiques*, IV, 161) révèle une foi puissante accompagnée de l'esprit de sacrifice. À ses côtés, Aubigné donne dans *Les feux* un autre spectacle rare, celui d'Askeuve qui, elle aussi, « Mit les tourments à part, le corps en autre lieu » (IV, 180), car « Nul inventeur ne treuve / Nul tourment qui ne soit surmonté par (elle) » (IV, 157-158). La mort est chez cette fidèle un moyen de décentrement vis-à-vis du monde. Il s'agit encore

d'ascèse spirituelle comme chez Jeanne Grey, qui aime mieux régner sur elle-même que de vaincre tout. À la minute ultime du supplice, cette jeune reine d'Angleterre rejette, au même titre que Du Bourg et Askeuve, les faiblesses qui empêchent d'entrer ou de persévérer dans l'austérité de la foi en prononçant, à l'endroit du peuple gémissant de pitié pour elle, ces exhortations : « Si tu veux suivre Dieu, fuy de loin les idoles, / [...] / De qui veut vivre au ciel l'aise soit la souffrance / Et le jour de la mort celui de la naissance » (IV, 242-250).

Il s'agit dans *Les feux*, dans *Les fers* aussi, d'une patience biblique où la peur de la mort n'existe pas pour le martyr réformé. Dans les heures de persécution, tout dans sa culture biblique encourage cette figure à mépriser son corps. Dans ces heures, elle se rappelle que mourir, pour le chrétien authentique, c'est couper les liens avec le monde et se mettre de plus près aux côtés de Dieu. Pour le martyr réformé, rien de tout ce que les dieux de la terre lui prennent n'est la chose (*Tragiques*, IV, 891). Il n'a pas besoin de se débattre contre ses bourreaux ou de fuir physiquement. Il marche sur les pas de Jésus, à travers une ascèse mentale qui lui fait oublier les questions matérielles et met l'accent sur une piété irréductible qui étreint le spirituel dans ce qu'il a de plus chrétien.

Émanation de l'épreuve de la corruption et de la persécution, l'exil s'organise ainsi autour de deux voies chez Aubigné. L'une repose sur l'élancement vers de nouveaux rivages géographiques, l'autre sur l'élan ascensionnel. Dans les deux cas, l'exil correspond à un retranchement qui n'est pas un bannissement punitif à la manière de celui des populations juives déportées de Babylone en 586 avant Jésus Christ sur les ordres de Nabuchodonosor. Il n'est pas le résultat d'une sentence due à une infraction de la loi. C'est un changement délibéré de lieu. La nature de ce lieu varie d'un exilé à l'autre.

Territoires de l'exil

Par antithèse au Louvre que le gentilhomme fuit, la campagne incarne le lieu d'une existence tranquille. La sagesse y apparaît une volonté d'humilité individuelle. Il s'agit de la terre du peuple dont les mœurs simples ne sont pas souillées. C'est l'équivalent du terroir bucolique des Vallons d'Angrongne (*Tragiques*, Préface, 115-120). Le gentilhomme qui s'y retire, repart vivre avec la nature et se mettre à l'abri

de la dépravation. Le désert où Aubigné s'exile, tient lieu, lui aussi, de havre de paix contre les mœurs dépravées du Louvre. Tout y est mépris de la vie mondaine. C'est encore le terroir des humbles. Il cache, plus profondément, une limpidité transparente². En effet, il est investi d'une dimension mystérieuse dans la préface ainsi que dans *Princes*. De temps en temps et l'éclair d'un instant, d'admirables pépites luisent de ses spectacles arides. Mais seule l'activité contemplative permet de déchiffrer les vérités cachées de ses réalités physiques.

Ici, la contemplation est synonyme de méditation. Elle désigne le recueillement devant une réalité, c'est-à-dire le fait d'observer celle-ci avec intensité pour appréhender sa dimension occulte. Avec Victor Hugo, on apprend que « contempler les choses / C'est finir par ne plus les voir » (III, vv. 566-567). Cette activité est celle habituelle du poète-mage. Ceci signifie qu'à force de prospector le sec désert d'Angrongne où il promène son regard au-dessus des visions ordinaires, Aubigné devient un voyant qui veut parvenir à la connaissance de la vérité absolue des choses ou percer leur vrai sens. Au terme de son activité contemplative, il y a alors une vision éblouissante de la Vérité, la pauvrete que ses « mille playes au corps » (*Tragiques*, II, 168-172) n'empêchent pas de garder, comme le désert, elle aussi sa grâce :

[...] ô celeste beauté,
Blanche fille du ciel, flambeau d'éternité.
Nul bon œil ne la voit qui transy ne se pasme,
Dans cette pasmoison s'esleve au ciel tout ame. (II, 175-178)

C'est presque une illumination soudaine qui arrive au poète. Par-dessus les spectacles arides du désert, Aubigné perçoit, contemple et décrit des tableaux invisibles à l'œil nu. À force de contempler le désert, il y découvre le côté absolu des choses. Comprenant combien le bord « des isles des bannis » (II, 172) est le terroir où il peut mener une vie contemplative et entrer en contact permanent avec l'ineffable, il s'y réfugie et exulte : « J'attache le cours de mes ans / Pour vivre à jamais au-dedans » (Préface, 139-140). Dans « Jugement », chant ultime des *Tragiques*, ce déchiffrement de l'Absolu au centre du sec désert souligne la vie de l'esprit au plus profond de la méditation :

Chetif je ne puis plus approcher de mon œil
L'œil du ciel, je ne puis supporter le soleil,
[...]
Mes sens n'ont plus de sens, l'esprit de moy s'envolle,

Le cœur ravy se taist, ma bouche est sans parole :
 Tout meurt, l'âme s'enfuit. (VII, 1209-1217)

Du fait de l'activité contemplative, la transfiguration du désert ramène ainsi la signification du réel à une question de lecture entre l'envers et l'endroit. La découverte de la Vérité qu'Aubigné réalise aux âpres lieux du vallon d'Angrongne indique que l'essence du monde comme celle de l'histoire ne sont pas dans les apparences. Dans *Les feux*, cet impératif de retrouver un autre champ au delà des tableaux visibles à l'œil nu met en avant un mépris de la vie et le monde. En effet, les valeurs de la spiritualité calviniste que les réformés condamnés à la mort défendent dans ce livre, organisent l'accès à l'Absolu autour de la nécessité de dépasser les aspects de surface de la terre et de l'histoire pour les découvrir dans leur réalité surnaturelle (Soulié 275)³. La confiance en Dieu et la croyance en l'envers eschatologique du monde sublunaire comme lieu de vérité sont au centre de ce livre. Elles élèvent le martyr au rang de chrétien qui, en faisant le choix lucide de la mort (Lestringant 87) pour se délivrer de la prison des passions, fait de ses derniers instants une ascension vers les rivages du palais éternel, une montée imaginaire « sur les monts que le soleil redore » (*Tragiques*, VII, 639).

Dans cette dynamique, au fur et à mesure que *Les tragiques* progressent, la terre céleste se démarque de la terre sociale, l'ici du là-bas, le présent de l'à-venir. La terre sociale est le lieu où le corps du chrétien « doit être torturé, mis à mort, pour que l'âme rayonne dans un monde futur, définitivement ineffable » (Cornilliat 730). L'ici et le présent désignent le Louvre et les tentations du monde. Ils offrent des apparences splendides propres à inciter à la jouissance de la vie dans un oubli transgressif de l'Alliance et du jour du jugement. À cette transgression de la vertu et de la discipline chrétienne, le gentilhomme campagnard, le poète huguenot et les réformés condamnés à la mort opposent le mépris de la vie et du monde. L'exil est chez ces proscrits volontaires moins une quête de la survie qu'un abandon de tout au monde et aux ignorants de l'Absolu. Concrètement, il correspond à un fragment de la spiritualité calviniste qui prend la mesure des ruptures radicales avec l'illusion de l'histoire et le renoncement aux fausses gloires.

Il y a ainsi dans *Les Tragiques* une quête des espaces qui exercent un attrait aussi fort sur les figures désireuses d'échapper aux tentations du monde et de garder

intactes leur vertu et leur foi. Ce qui est important pour l'exilé albinéen, c'est de retrouver un espace de communion avec Dieu. Le désert et la campagne mis à part, cet espace est celui de l'esprit. La vie de l'esprit est piété austère, confiance en Dieu, intuition, vision, saisie dans l'instant de l'évanescent qui illumine la vie. *Les feux* et *Les fers* développent une odyssée de l'esprit vers l'Ailleurs céleste où l'âme seule accède, dépouillée de son enveloppe, le corps, violentée et abandonnée aux violents.

Enjeux de l'exil

Figure du dehors, l'exilé est porteur, chez Aubigné, d'un hymne à la volonté de vertu capable d'inciter le lecteur à suivre son exemple. L'espace physique ou imaginaire dans lequel il se retire, établit l'exil comme un principe vital d'accès aux rivages de l'Absolu. À de grands moments de la *narratio* des *Tragiques*, Aubigné fait part notamment des exhortations qui conviennent à méditer les volontés de Dieu afin de l'aimer, craindre, honorer et glorifier. Avec les injonctions « retire toy dans toy, parois moins, et sois plus » (II, 1374), « sauve ta dignité » (II, 1387), « sois humble, non abject, resolu sans audace » (II, 1400), « fai l'espion sur toy, plustost que sur tes proches » (II, 1407), ce sont presque les instructions de Jésus à ses disciples qu'Aubigné exprime. Les impératifs « fuyez » (II, 1503) et « n'ensevelissez pas » (II, 1504) adressés aux Loth pour les inciter à quitter sans délai les murs du Louvre assimilé à Sodome et Gomorrhe (II, 1507) s'inscrivent dans le même registre. Ces injonctions conviennent à la vertu et à la *disciplina*.

Le chemin qui conduit à rompre avec les dépravations, n'est pas cependant une voie ordinaire. Pour Aubigné, ce chemin est une traversée d'horreurs qui se transfigure comme tapis d'honneur : « le chrestien qui à gloire chemine / Va le sentier estroit qui est jonché d'épines. » (IV, 137-138) Symbolisé par l'expulsion ultime du gentilhomme du Louvre, le chemin de l'Absolu commande le sacrifice de soi pour avoir la vertu et Dieu pour seuls maîtres. Il s'agit d'une leçon de prudence, d'une invitation à l'humilité sociale et à la confiance en Dieu qui se révèle encore dans la traversée du désert aride d'Angrongne par le poète (Préface, 139-140), mais surtout dans la montée imaginaire des martyrs vers le Ciel.

À travers les martyrs, Aubigné multiplie à l'endroit des lecteurs, mais avant tout à l'intention des rescapés du massacre de la Saint-Barthélemy et de ses

coreligionnaires témoins de la dernière abjuration⁴ d'Henri de Navarre, les encouragements qui persuadent que les méchants n'agissent pas sur les volontés de ceux qui portent jusqu'au bout « la palme de la vertu » (*Tragiques*, I, 1120) : « Ils dissipent les os, les tendons, et les veines, / Mais ils ne touchent point à l'âme par les gehennes (IV, 177-178) ; et

S'ils vous ostent voz yeux, voz esprits verront Dieu,
 Vostre langue s'en va, le cœur parle en son lieu :
 L'œil meure sans avoir eu peur de la mort blesme,
 La langue soit coupee avant qu'elle blasphemé. (IV, 847-850)

Il s'agit dans cette paraphrase du chapitre 18 de l'Évangile selon Matthieu⁵, de mises en garde qui défendent de renier la vertu ou la foi dans les heures dures. Aubigné multiplie les assertions et impératifs qui exhortent, le long des *Tragiques*, à la confiance en Dieu puis posent autant les voies de la fermeté confessionnelle que celles d'une préparation convenable du jour du jugement : *Tragiques*, Préface, 252-254 ; I, 455-457 ; II, 663-664 ; III, 999-1000 ; IV, 137-138 ; IV, 859-860 ; V, 1179-1180 ; V, 1345-1346 ; VI, 23-24 ; VI, 42-44 ; VII, 757. Pour la paix de l'âme comme pour le salut, il faut, pense-t-il, ou par l'exil physique vivre séparé des vicieux avant que la colère de Dieu ne frappe leur terre, ou par une sérénité qui échappe à l'entendement laisser faire la violence. Concrètement, Aubigné apprend à ses coreligionnaires et au lecteur à savoir distinguer ce qui, dans le monde et dans l'existence, relève de l'illusion et auquel il faut renoncer ou ne pas se soumettre, et ce qui, dans le même contexte, relève du champ de compétence de la volonté et sur lequel il faut agir.

Comprenant que rien n'est à leur portée exceptées leurs pensées et leurs aspirations, les martyrs protestants ne gardent en leur âme plus rien qui ne soit entièrement spirituel. Ces champions de la foi sont des précepteurs de la tranquille confiance en Dieu. Ils prêchent la paix intérieure et le calme spirituel. Au milieu des supplices et seul contre les bourreaux acharnés, chacun d'entre eux possède la vraie liberté. Leur désinvestissement social crée un monde où le spirituel l'emporte sur les passions. Grey par exemple va très loin dans le reniement du corporel. Non seulement elle brise les liens qui la rattachent au monde, en donnant jusqu'à ses gants, mais dans une étrange et éloquente sérénité, elle impose sa différence avec une conduite où elle cherche moins à acquérir l'immortalité du nom qu'à définir une morale de vie

en parfaite harmonie avec le monde et ses prochains. Comme Du Bourg, Askeuve, Montalchine, Coligny et les autres, le martyr protestant n'est pas une incarnation de la morale aristocratique. Il n'y a aucune place chez lui pour la vaillance guerrière (Fanlo 361). Sa grandeur consiste à vaincre son corps pour faire reconnaître l'esprit de l'Alliance en dehors de toute volonté de gloire sociale. L'abandon de son corps aux persécuteurs enseigne à éduquer l'âme de façon qu'elle rompe avec le monde.

Ainsi, dans *Les feux* comme dans *Les fers*, il n'y a point de folie chez les réformés condamnés aux supplices. La préparation de chaque exécution laisse le narrataire dans l'attente. Or, cette attente débouche chaque fois à l'anéantissement social, car les condamnés se projettent à la minute ultime de l'exécution dans une ascèse spirituelle en rapport direct avec le divin. La vie elle-même retrouve son harmonie dans ce détachement. Le retranchement intérieur du martyr pose, dans cette perspective, les voies d'une réforme complète des mœurs. Il redéfinit les conduites de chaque humain ainsi que les rapports de chacun avec son prochain, mais surtout les rapports avec Dieu. C'est pourquoi Aubigné exhorte à voir, au moyen de l'activité méditative, les tableaux divins qui exercent un attrait si fort sur les champions de la foi qu'ils tournent le dos à la terre :

Haussez-vous sur les monts que le soleil redore,
Et vous prendrez plaisir de voir plus haut encore.
Ces hauts monts que je dis sont prophètes qui font
Demeure sur les lieux où les nuages sont :
C'est le cayer sacré, le palais des lumières,
Les sciences, les arts ne sont que chambrières. (VII, 639-644)

Dans *Les Tragiques*, ce qui nourrit le mépris du Louvre et l'indifférence opposée aux violences du corps, c'est la volonté d'incarner un type d'homme qui va chercher la vertu et la constance chrétiennes à l'infini, dans le retranchement géographique le plus éloigné et dans l'ascèse spirituelle la plus haute. Les aspirations qui commandent les retraits de la cour et le courage tranquille devant les violences de la persécution, signifient que la liberté correspond à l'effort fourni par une âme toujours prête à se soumettre à la vertu et à Dieu. L'homme libre est, chez Aubigné, un quêteur d'Absolu parvenu à éduquer son âme de sorte que celle-ci devienne résolument ferme, indifférente et insensible aux passions. Capable de rompre avec la concupiscence et d'oublier son corps, il « tire de la mort la vie, et du mal, le bien mesme » (III, 666).

Concrètement, il arpente, sans fléchir, le chemin parsemé d'épines qui mène à la paix intérieure et au salut :

Ceux-là regnent vraiment, ceux-là sont de vrais roys
 Qui sur leurs passions établissent des loix,
 Qui regnent sur eux mesme, et d'une ame constante
 Domptent l'ambition volage, et impuissante. (II, 663-666)

La vertu n'est pas ici un répertoire de valeurs théoriques. Elle est un faisceau de qualités morales qu'Aubigné exhorte à posséder et à assumer. C'est un sens élevé de la dignité en parfaite harmonie avec les lois bibliques, l'éthique chrétienne donc à l'état pur. Aubigné la conçoit comme essentielle à la gouvernance de soi ainsi qu'à l'harmonie des rapports avec l'Alliance.

Bibliographie

- Aubigné, Agrippa d'. *Les tragiques*. Dir. Jean-Raymond Fanlo. Paris : Champion, 2006 [1616].
- Baïche, André. « Images et baroque chez Agrippa d'Aubigné ». *Actes des journées internationales d'études baroques de Montauban*. Toulouse : [n.p.], 1965. 123-130.
- Berdou d'Aas, dir. « Repères pédagogiques ». *Catalogue de l'exposition Hommage à Henri IV, Prince de paix, 1610 et 2010*. Biarritz : Atlantica, 2010.
- Bersier, Eugène. *Coligny avant les guerres de religion*. Paris : Fischbacher, 1884.
- Cornilliat, François. *Or ne mens. Couleurs de l'éloge et du blâme chez les grands rhétoriciens*. Paris : Champion, 1994.
- Crespin, Jean. *Histoire des martyrs persecutez et mis à mort pour la verité de l'Evangile, depuis le temps des apostres jusques à present*. Dir. Daniel Benoît. Toulouse : Société des livres religieux, 1885 [1619].
- Debailly, Pascal. *La muse indignée. La satire en France au XVI^e siècle, I*. Paris : Classiques Garnier, 2012.
- Dubois, Claude-Gilbert. « Les images de parenté dans *Les tragiques* ». *Europe* 54-563 (1976) : 27-42.
- Fanlo, Jean-Raymond. *Tracés, ruptures. La composition instable des Tragiques*. Paris : Champion, 1990.

Hugo, Victor. « *Magnitudo parvi* », *Les contemplations*. Dir. Gabrielle Chamarat et Gérard Gengembre. Paris : Garnier, 1966.

Leclercq, Jean. « *Disciplina* », *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique* III. Dir. Marcel Villet et al. Paris : Beauchesne, 1957.

Lestringant, Frank. « Le martyr entre histoire et fiction dans l'*Histoire universelle et Les tragiques* ». *Entre Clio et Melpomène. Les fictions de l'histoire chez Agrippa d'Aubigné*. Dir. Olivier Pot. Paris : Classiques Garnier, 2010. 83-110.

Soulié, Marguerite. « L'inspiration biblique dans la poésie religieuse d'Agrippa d'Aubigné », thèse, Université de Paris IV, 1975.

White, Kenneth. « Préface ». Carl Gustav Carus. *Voyage à l'île de Rügen : sur les traces de Caspar David Friedrich*. Saint-Maurice : Premières Pierres, 1999.

Notes

¹ D'après la définition qu'en propose Jean Leclercq, ce mot dérivé de *discipulus* désigne la règle que le maître impose à ses élèves dans le domaine de la vérité spéculative (opinions, théories) comme dans celui de la vie pratique. Ce mot implique les obligations morales attendues de chacun, en particulier l'obéissance aux valeurs qui assurent la bonne conduite ainsi que la fidélité à chacune des lois du *Sermon sur la montagne*.

² Claude Blum, « La nature, la genèse et le rôle des images dans le 'Jugement'. Ce qu'elles révèlent de l'homme et du poète ». Paris : Sorbonne, p. 4.

³ André Baïche note à propos de la description albinéenne cette absence de toute réalité figée : « Toutes choses, au contraire, prennent curieusement vie » (125).

⁴ Ce mot signifie le fait de renier sa religion publiquement par un acte solennel. Henri de Navarre changea six fois de religion. Né catholique en 1553, il devint protestant en 1560 à la suite de la conversion de sa mère, Jeanne d'Albert, puis redevient catholique en 1562 lors de sa présence à la cour de France avec son père, Antoine de Bourbon. Il redevient protestant après la mort de son père. Lors de la Saint-Barthélemy, il se convertit à nouveau au catholicisme, et revient à la religion protestante, après sa fuite en 1576. Enfin, le Navarrais abjura définitivement la religion protestante le 25 juillet 1593 à Saint-Denis (Berdou 134).

⁵ Dans ce chapitre, le Christ, en plus de proclamer que les derniers seront les premiers et les premiers seront les derniers, avertit : « Si ta main ou ton pied sont pour toi une occasion de chute, coupe les et jette les loin de toi ; mieux vaut pour toi entrer dans la vie boiteux ou manchot, que d'avoir deux pieds ou deux mains et d'être jeté dans le feu éternel. Et si ton œil est pour toi une occasion de chute, arrache-le et jette-le loin de toi ; mieux vaut entrer dans la vie, n'ayant qu'un œil, que d'avoir deux yeux et d'être jeté dans le feu de la gehenne ».